

Ecotaxe: Après la plasturgie, la peinture trinque aussi

• Le secteur touché par une mesure qui ne lui est pas destinée

• Un impact de 1 million de DH par an pour Colorado

• Les ventes du secteur en perte de vitesse

L'ÉCOTAXE continue à faire des vagues (voir L'Économiste du 29 janvier). La taxe s'applique sur la vente, sortie usine et à l'importation des matières plastiques ainsi que les ouvrages en ces matières avec un taux fixé à 1,5% ad valorem. Elle a été introduite par la loi de finances 2013 avec un délai d'application d'un an. Son entrée en vigueur à partir de janvier dernier a soulevé un

des industries de peintures, d'encres, de colles et d'adhésifs (Amipecc). En fait, le législateur a appliqué la taxe au

chent tous les opérateurs d'augmenter leur prix pour répercuter l'écotaxe. La tendance est plutôt à la baisse des prix»,

Le casse-tête des jetons

LES jetons sont l'un des plus grands problèmes que rencontre l'industrie de la peinture. Certaines marques ont mis en place un système d'intéressement par des jetons monnayables chez la droguerie. La valeur de ces jetons varie entre 5 et 500 DH. Ainsi, le peintre oriente le choix de son client en fonction de cet intéressement dont il profite.

Une mesure totalement en porte-à-faux avec la loi sur la protection du consommateur puisqu'elle ne garantit pas le libre choix du client. Elle fausse également les règles du jeu au sein du marché. La valeur du jeton dépasse parfois 80% du prix de vente du produit. «Malgré tous nos efforts, nous ne sommes pas encore arrivés à un accord avec l'ensemble des entreprises pour interdire les jetons après 10 ans de discussion», regrette Hjjiej. Des résistances sont opérées par de grands producteurs. Aujourd'hui, les industriels sont toujours en discussions avec le ministère de l'Industrie pour un arbitrage. □

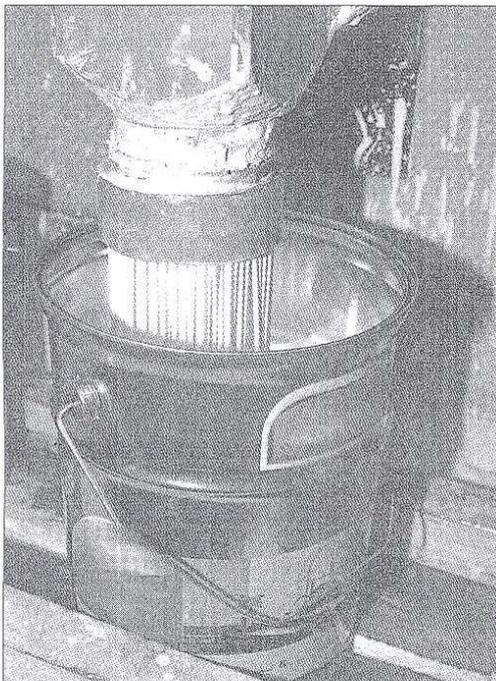
chapitre 39 du système harmonisé (SH) censé inclure uniquement les produits plastiques et dérivés. Or, les choses sont

devenues encore plus complexes. «L'écotaxe touche les résines et d'autres additifs qui représentent pas moins de 20% de notre coût de production», explique Abed Chagar, DG de Colorado. Chagar a estimé cette charge fiscale à 1 million de DH par an uniquement pour Colorado. En réalité, l'impact est beaucoup plus important. «En plus d'être touchés sur nos intrants, les emballages plastiques sont également taxés», précise Hjjiej. Cette charge supplémentaire arrive à un moment où le secteur traverse un passage à vide. 2013 a été une année difficile pour ce secteur. A l'image des ventes de ciment, celles de la peinture ont également connu un fléchissement à cause de la mauvaise conjon-

souligne Hjjiej. Par conséquent, les industriels vont devoir rogner sur leurs marges. Déjà l'année dernière, ces marges ont été réduites de 3 à 10% pour certaines en-

treprises afin de continuer à faire face à la concurrence. Là n'est pas la seule ombre au tableau. Les producteurs de peinture ont succombé aux sirènes de la croissance qu'a connue l'immobilier ces dernières années. Plusieurs investissements d'augmentation de capacité de production ont été menés par la majorité des producteurs. Le résultat est similaire à la situation dans l'industrie du ciment: les peinturiers sont aujourd'hui en surcapacité. Si le marché absorbe annuellement l'équivalent de 250.000 tonnes, les usines sont outillées pour en produire 350.000. Ce décalage déséquilibre la structure des coûts des entreprises en augmentant les charges fixes. Aujourd'hui, les industriels cherchent de nouveaux débouchés pour leur production en ciblant des pays comme la Libye ou l'Algérie. □

Ihham BOUMNADE



L'industrie de la peinture souffre de ses ambitions. Aujourd'hui, elle affiche une nette surcapacité. Les industriels écoulent en moyenne 250.000 tonnes par an contre une capacité installée de 350.000 tonnes (Ph. Archives de L'Économiste)

véritable tollé au sein de corporations professionnelles qui ne devaient même pas être concernées par la mesure. C'est le cas de certaines activités en amont du textile mais aussi de l'industrie de la peinture. «A la conception, l'écotaxe devait toucher les producteurs de plastique, mais en pratique, elle touche d'autres secteurs comme la peinture», regrette Ahmed Hjjiej, PDG de Facop Peinture et président de l'Association marocaine

de BTP, particulièrement pour la promotion immobilière. Les chantiers se sont faits de plus en plus rares. Il est difficile de donner des chiffres précis sur la baisse des ventes. Les professionnels l'estime entre 8 et 10% pour les entreprises les plus touchées. L'ensemble du secteur réalise 2,5 milliards de DH de chiffre d'affaires pour une dizaine de producteurs. «La conjoncture et la concurrence au sein du secteur empê-